

PROTECTION ET MODIFICATION DES DONNÉES PERSONNELLES (règlement européen du 14 avril 2016)

Les données personnelles recueillies par la ville de Saint Jean de la Ruelle, pour la mise en œuvre exclusive des services d'accueils périscolaires et de restauration scolaire, servent à recenser le public accueilli pour l'application des réglementations de sécurité publique et sanitaires ; elles sont également indispensables pour valider la responsabilité réciproque des parents qui confient leur enfant et de la collectivité qui les accueille et qui facture le service rendu. Elles s'inscrivent dans l'obligation fondamentale des communes de veiller au respect de l'obligation scolaire.

Seules sont sollicitées les informations utiles. Elles sont conservées et actualisées durant la scolarité de l'enfant et jusqu'à extinction des factures exigibles.

Vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données. Vous disposez également d'un droit de limitation de l'usage fait de vos données personnelles et le droit à la portabilité de vos données.

En cas de question ou de litige sur l'utilisation des données personnelles, vous pouvez contacter M. Tjep JANSEN, Délégué à la Protection des Données au sein de la ville de Saint Jean de la Ruelle, au 02 38 79 33 99.

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr)

POUR ÉCHANGER AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX

Les services vous accueillent pour des informations et des conseils

- en Mairie : 02 38 79 33 50
- à la Maison Pour Tous Nord : 02 38 79 58 70
- à la Maison Pour Tous Sud : 02 38 79 58 45

Attention, aucune inscription, réservation ou confirmation ne peut être faite par téléphone.

Les supports papier

Le DOSSIER FAMILLE vous permet de fournir toutes les informations nécessaires ; pour déposer vos demandes de réservation, vous pouvez utiliser les feuillets annexés. Le cas échéant, si vous n'utilisez pas de boîte mail, vous recevrez un courrier de confirmation.

Les supports informatiques

- Pour déposer vos demandes de réservation, vous pouvez adresser un mail à loisirs.enfants@ville-saintjeandelaruelle.fr ou restauration@ville-saintjeandelaruelle.fr, ou utiliser le formulaire disponible sur le site www.ville-saintjeandelaruelle.fr
- Les confirmations de réservation vous sont adressées par mail autant que possible.



La Caisse d'Allocations Familiales est partenaire de la ville et apporte des aides financières sur ces dispositifs.



Ville de Saint Jean de la Ruelle

MON DOSSIER FAMILLE 2019-2020

MA FICHE D'INSCRIPTION
MES FICHES DE RÉSERVATION

RÈGLEMENT : LES POINTS ESSENTIELS

MODALITÉS D'ACCUEIL
DE MON OU MES ENFANT(S) POUR

- Les accueils périscolaires avant et après la classe
- L'Accueil de loisirs du mercredi après-midi
- La restauration scolaire
- Les rythmes scolaires : P'titempo et A'tempo



MODALITÉS D'ACCUEIL

1

Les accueils périscolaires avant et après la classe

HORAIRES

Merci de respecter les horaires fixés

Des accueils périscolaires sont proposés avant et après la classe : de 7h00 jusqu'à l'heure d'entrée en classe de 16h30 à 18h30.

LIEUX

POUR LES ENFANTS D'ÉCOLE MATERNELLE :

- Paul Doumer : accueil dans l'école maternelle P. Doumer, accès par le 24 rue Raymond Gaudry.
- Jules Lenormand : accueil au centre Suzanne Lacore, rue Jules Lenormand.
- Jean Moulin et Louis Aragon : accueil à l'espace Léopold Sédar Senghor, 13 rue des Turquoises.
- Paul Bert : Accueil dans l'école élémentaire Paul Bert, 13 bis rue des écoles, accès du côté du château d'eau.
- François Mitterrand : Accueil dans le groupe scolaire François Mitterrand, rue Françoise Giroud (accès par le restaurant scolaire).

POUR LES ENFANTS D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

- Paul Doumer : accueil **avant classe** dans l'école maternelle P. Doumer, 24 rue Raymond Gaudry.
- Paul Doumer : accueil **après classe** dans l'école élémentaire P. Doumer (accès par la restauration scolaire).
- Jules Lenormand : accueil à l'espace Jules Lenormand, entrée square Jules Ferry rue Charles Beauhaire.
- Jean Moulin et Louis Aragon : accueil à l'espace Léopold Sédar Senghor, 13 rue des Turquoises.
- Paul Bert : accueil **avant classe** dans l'école élémentaire P. Bert, 13 bis rue des écoles, accès du côté du château d'eau.
- François Mitterrand : Accueil dans le groupe scolaire François Mitterrand, rue Françoise Giroud (accès par le restaurant scolaire).
- Paul Bert et François Mitterrand : accueil **après classe** à l'espace Rol Tanguy, accès par la rue Léon Blum.

GOÛTER

Pour l'accueil du soir, le goûter est à fournir par les parents.

TARIFS

Pour connaître votre tarif de référence pour un accueil périscolaire en 2019 :

il vous suffit de multiplier le quotient familial CAF d'octobre 2018

par le coefficient de 0,153% appelé « taux d'effort », si votre quotient CAF < ou égal à 550 €.

par le coefficient de 0,204% appelé « taux d'effort », si votre quotient CAF > 550 €.

Le tarif journalier est encadré par un minimum (0,41 €/séance) et un maximum (3,06 €/séance).

Tarif hors commune pour quotient CAF < 550 € : 5,10 € ; Tarif hors commune pour quotient CAF > 550 € : 6,12 €.

2

L'Accueil Collectif de Mineurs le mercredi

HORAIRES

Accueil de 13h15 à 17h30 si le repas est pris à la restauration scolaire.

Accueil de 13h30 à 17h30 si le repas n'est pas pris à la restauration scolaire.

Un accueil après le centre de loisirs est proposé de 17h30 à 18h30.

LIEUX

POUR LES ENFANTS D'ÉCOLE MATERNELLE : 1 lieu unique : le centre Suzanne Lacore (02 38 72 08 53), rue Jules Lenormand.

POUR LES ENFANTS D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 2 lieux, selon votre secteur scolaire.

- **Maison Pour Tous Nord, espace Sédar Senghor** (02 38 79 58 70) pour les enfants scolarisés à l'école Jules Lenormand ; Louis Aragon et Jean Moulin.
- **Maison Pour Tous Sud, espace Rol Tanguy** (02 38 79 58 45) pour les enfants scolarisés à l'école Paul Doumer ; Paul Bert et François Mitterrand.

LIEU D'ACCUEIL APRÈS CENTRE :

POUR LES ENFANTS D'ÉCOLE MATERNELLE : centre Suzanne Lacore 02 38 72 08 53.

POUR LES ENFANTS D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : espace d'animation Jules Lenormand 02 38 70 56 60.

MODALITÉS DE TRANSPORT

Pour réduire vos déplacements, un service de transport pour les enfants de 3 à 12 ans est proposé le soir pour un retour à 17h30 sur les arrêts.

Retour sur 3 lieux possibles si vous ne venez pas rechercher votre enfant dans son centre de loisirs.

POUR LES ENFANTS D'ÉCOLE MATERNELLE, vous pouvez reprendre votre enfant :

- Arrêt Nord : Maison Pour Tous Sédar Senghor, 13 rue des Turquoises.
- Arrêt Sud : Maison Pour Tous Rol Tanguy, 4 chemin de Chaingy.

POUR LES ENFANTS D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

- Arrêt Jules Lenormand : square Jules Ferry.

TARIFS JOURNALIERS DES CENTRES DE LOISIRS (MERCREDIS)

Pour connaître votre tarif de référence pour une journée d'accueil de loisirs en 2019 :

il vous suffit de multiplier le quotient familial CAF d'octobre 2018 par le coefficient de 0,83% appelé « taux d'effort ».

Le tarif journalier est encadré par un minimum (2,32 €/j) et un maximum (16,92 €/j). Tarif hors commune : 22,22 €.

Pour les mercredis, le tarif d'une demi-journée sans repas correspond à 43% du tarif de référence.

3

La restauration scolaire

LIEUX

Selon l'école fréquentée.

TARIFS

Sur base du quotient CAF d'octobre 2018.

Quotients CAF		Tarifs
DE	A	2019
0	300	2,04
301	500	2,53
501	750	3,00
751	1000	3,54
1001	1250	3,93
1251	1500	4,47
1501		4,80
Repas occasionnel		4,85
Repas Hors commune		5,25

4

Les rythmes scolaires : P'titempo et A'tempo

POUR LES ENFANTS D'ÉCOLE MATERNELLE : la ville propose des activités périscolaires gratuites et calmes : P'titempo les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 13h30 à 14h15.

POUR LES ENFANTS D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : la ville propose des activités périscolaires gratuites et variées : A'tempo, les mardis et vendredis de 15 heures à 16h30.

Activités

Pour tous les dispositifs de loisirs, les activités répondent, selon l'âge des enfants et les périodes, à des objectifs éducatifs et prennent en compte les besoins et souhaits émis par les enfants : découverte de l'environnement naturel, bricolage, randonnées, jeux collectifs, sports collectifs, activités sportives, piscine, activités manuelles, artistiques, visites culturelles, sorties.